

Lieu

Les dernières informations concernant le lieu de la formation sont disponibles sur notre site web www.insert.be

Dates

Les jeudis (9h-16h)
05/05/22
12/05/22
19/05/22
02/06/22

Examen 

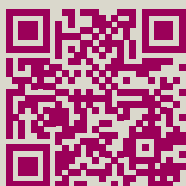
Vendredi (9h-12h)
10/06/22

Formateur

Anne-Marie Naveau

Prix

€ 1070 (membres Assuralia)
€ 1490 (Non-membres)



N° d'Accréditation
100001 A + B
Recyclage régulier
24 points Assurances


OBJECTIFS

Au terme de la formation, les participants auront une connaissance de base de la terminologie en la matière et seront en mesure d'assurer la gestion des sinistres les plus courants qui donnent lieu à des dommages corporels.

GROUPE - CIBLE

Pour toute personne débutant en dommages corporels

PROGRAMME

Incapacité-Invalidité (IT, IP, ITP, ATP, esthétique) De quoi s'agit-il exactement ? Comment indemnise-t-on le préjudice ménager ? Quel est le rôle de l'EMA (expertise médicale amiable) ? Quelle est sa portée ? Qu'est-ce que la capitalisation ? Comment l'appliquer ? A quoi sert-elle ? Tient-on compte des interventions de la mutuelle ? Quel est le rôle de l'assureur-loi ?

Qu'est-ce qu'un 'usager faible' de la route ? Et si la victime est décédée, comment sera indemnisée sa famille ?

Incapacité-Invalidité (IT, IP, ITP, ATP, esthétique) De quoi s'agit-il exactement ? Comment indemnise-t-on le préjudice ménager ? Quel est le rôle de l'EMA (expertise médicale amiable) ? Quelle est sa portée ? Qu'est-ce que la capitalisation ? Comment l'appliquer ? A quoi sert-elle ? Tient-on compte des interventions de la mutuelle ? Quel est le rôle de l'assureur-loi ?

Qu'est-ce qu'un 'usager faible' de la route ? Et si la victime est décédée, comment sera indemnisée sa famille ?

➔ Généralités

- ➔ La notion de dommage
- ➔ Les types de dommage
- ➔ Les conditions classiques pour l'indemnisation du dommage
- ➔ La preuve du dommage – l'expertise
- ➔ Les ayants droit à l'indemnisation
- ➔ L'évaluation du dommage

➔ Dommage corporel

- ➔ Frais médicaux
- ➔ Dommage matériel
- ➔ Dommage moral
- ➔ Aide d'une tierce personne

➔ Décès

- ➔ Frais funéraires
- ➔ Dommage matériel
- ➔ Dommage moral

➔ Les intérêts

➔ Quittance – transaction

- ➔ Leur portée entre les parties
- ➔ L'opposabilité aux personnes subrogées

➔ La convention Victimes innocentes

